

COLLEGIALE 26/09/2017

PRESENTS : M-Alth, Jean-Guy, Didier, Christian, Yvette, Claude, Olivier, Pierre, Dominique, Pascal.

EXCUSES : Fantin, Annie, Michel, **FACILITATRICE** : M-Aleth, **SECRETAIRE DE SEANCE** : Didier

TOUR D'INCLUSION : chacun s'exprime sur son ressenti actuel (motivation, moral, état d'esprit...). Yvette prend la parole pour exprimer son manque d'énergie et de motivation, qui la conduit à abandonner sa participation à nos projets.

ORDRE DU JOUR :

- 1) Point sur les RV avec les Intercom (au nombre de deux : Avallon et Joigny : M-Aleth).
- 2) Bilans sur les coupons (Didier)
- 3) Rescrit fiscal (Christian)
- 4) Point sur le Festival alimentaire (Claude)
- 5) Ph De Rudder ?
- 6) Taux de reconversion (Olivier)
- 7) Evénements (Dominique)
- 8) Germinal (Pascal et Claude)
- 9) Adhésions des assoc' (tarifs ?) : Pascal
- 10) Guide des prestataires (Pascal)
- 11) Les phrases au dos des coupons

Nous aborderons les sujets par ordre d'importance et/ou d'urgence, et commençons par traiter du **point 10** : Pascal rappelle la position adoptée lors de la précédente Collégiale : « ne pas rentrer dans l'opposition entre deux points de vue (schématiquement « ouverture » et « fermeture »), mais adopter au contraire une attitude conciliatrice, et, qui plus est, s'avère pragmatique : ouverture sans restriction aux prestataires « taux zero » (agriculture 100% bio), puis progressivement accepter ceux qui vont clairement vers les **objectifs de la transition énergétique** ». Nous ne remettons pas en cause les prestataires « évidents » (Bio), ni l'exclusion de prestataires qui ne rejoignent pas nos préoccupations, ou feraient semblant d'y croire.

Des comptoirs pourraient dorénavant déjà s'envisager : Joigny, Charny (groupe transition), et Vezelay. **D'où la nécessité d'un guide clair et précis sur les aspects techniques et pratiques.** La discussion sur les taux est du ressort de la prochaine AG. Nous passons en revue chapitre après chapitre.

Yvette souligne que dans le Chap 7 il est question de « la loi » : il est nécessaire d'être plus précis. Pascal se charge de passer une annonce sur le réseau pour éclaircir ce point. Le projet de guide est **adopté**, sous réserve d'acceptation en AG.

Tjs à propos des prestataires, se pose la question de la succession d'Yvette (point sur les dossiers en cours, les projets). Membres : M.Lefort, F.Leclerc du Sablon, **Annie**, Catherine, **Claire Fontaine**, **Pascal** et Eric (?). Les membres surlignés étant les plus actifs. Il s'agit à présent de contacter les prestataires, étudier les candidatures et les proposer en AG. Pascal continue à œuvrer dans la commission, il sera épaulé par Jean-Guy et Christian.

Point 8 : Germinal. Une réunion téléphonique est prévue Mercredi soir entre 20h et 21h. Pascal transmet les codes à qui veut être auditeur. Une commission mixte est chargée d'étudier les aspects techniques et pratiques de l'adoption de « la Cagnole » par cette société. C'est un chantier très important car il préfigure ce que cela pourra être pour de futurs prestataires.

Point 1 : rencontres imminentes avec les intercoms de Avallon et Vezelay. J-Guy, M-Aleth et Olivier se serviront du diaporama (circuits courts et volet alimentaire) ; Il s'agira de bien enregistrer les attentes, les besoins et les questions des Coms. Christian intervient en soulignant que ces instances ont leur propre feuille de route et qu'ils n'en varieront pas. Ce sont des coordinateurs d'outils au service de leurs objectifs. Pascal intervient ensuite pour souligner le danger de la vision « circuits courts » développée par N.Hulot : elle ne prend pas en compte la valeur « bio » et peut très bien aller à l'encontre de nos préoccupations.

Point 7 : Evènements (Dominique).

Dimanche 8 Oct à St Julien du Sault, projection du film « zero phyto » à 18h.

30 Sept « open bidouille » à Auxerre et expo à Charny

14 Oct à Tonnerre (16h à 21h)

Sam 18 et Dim 19/11 : Salon du Commerce Equitable à Auxerre, salle derrière le FJT (Vaulabelle).

Festival Alimentaire : 7 dates entre le 19 Oct (« HoldUp sur la banane » à Appoigny) et le 30 Nov . lieux : Toucy, St Julien du Sault, Coulanges, Auxerre, Villeneuve les Genets,...

Point 3 : Rescrit fiscal. Christian nous informe de la lettre de refus de l'administration des finances. D'autres MLC ont reçu la même, un mouvement national est envisagé pour faire évoluer la législation. Cette lettre précise que nous avons un délai de deux mois pour faire appel. Après discussion, nous optons pour une action en recours au niveau local, qui ne contredit pas une action nationale. Christian et Olivier se proposent pour en étudier les modalités.

Point 9 : nous approuvons l'adhésion des associations au tarif de 10[€].

Questions diverses : proposition est faite d'avancer la date de la prochaine AG au Samedi 4Nov. Une salle qui permettrait cette réunion dans de bonnes conditions est à l'étude.

Les travaux sont clos à 21h10.

Le secrétaire de séance : D.Gaufillet